INSCRIPTION

Congrès Toulouse du 14 et 15 novembre 2016

A renvoyer au secrétariat IEFT
(coordonnées au dos du dépliant)

ADRESSE PERSONNELLE

Civilité .....

Nom ..... Prénom .....

Rue .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Pays .....

Tél. ..... Fax. .....

Courriel .....

Prise en charge par : ❑ Participant ❑ Institution

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Institution .....

Rue .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Pays .....

Tél. ..... Fax. .....

Courriel .....

PAIEMENT

☐ Par chèque N°

☐ Par virement bancaire

☐ Paiement avant le 14 octobre 2016 : 260 €

☐ Paiement après le 14 octobre 2016 : 280 €

☐ Groupe de 10 personnes ou plus : 250 €

☐ Souhaite recevoir la liste des hôtels

Date ...../...../.....

Signature	*Cachet*

INFORMATIONS

LUNDI 14 ET MARDI 15 NOVEMBRE 2016
DE 9H À 17H

LIEU

CPAM - Amphithéâtre Alaric
12, Place Saint-Etienne - 31000 TOULOUSE

PAIEMENT

Par chèque : à l'ordre de l'institut d'études de la famille
Par virement : CMPS TOULOUSE
Code Banque : 10278 - Code Guichet : 02291
Numéro de Compte : 00020208001
Clé RIB : 65 - Domiciliation : CMPS TOULOUSE
IBAN : FR76 1027 8022 9100 0202 0800 165
BIC (BANK Identification Code) : CMCIFR2A
Merci de mentionner sur toute forme de paiement : nom et adresse

CONFIRMATION

Une convention et une convocation seront envoyées après réception de la fiche d'inscription complétée et signée.

ANNULATION

50% de la totalité de la somme sera remboursée, si une notification écrite parvient au secrétariat de l'IEFT avant le 14 octobre 2016. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

SECRETARIAT

Institut d'études de la famille de Toulouse
Contact : Véronique MONJARET
IEFT - 13, rue Gabriel Péri – 31000 TOULOUSE
Tel. 05 61 52 31 34 – Fax. 05 61 52 22 92
Courriel : ift@institut-famille.com
www.institut-famille.com
Congrès-formation enregistré sous la référence OGDPC : 22121600006

ogdpc

EFTA-TIC

Immatriculé à la formation permanente
sous le n° 73 31 0457231
SIRET 482 155 033 000 12 / APE 8690 D
N° TVA intracommunautaire : FR 44482155033

Institut d'Études de la Famille Toulouse

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES MALTRAITANTES

NÉCESSITÉS, OBLIGATIONS, LIMITES

TOULOUSE

14 ET 15 NOVEMBRE 2016

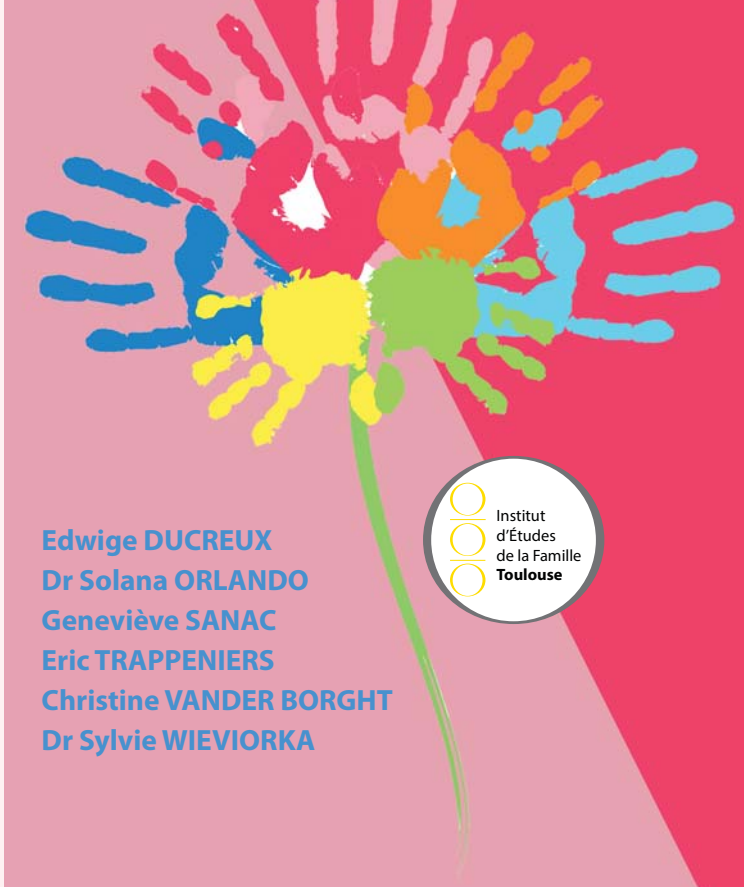

Institut d'Études de la Famille Toulouse

Edwige DUCREUX
Dr Solana ORLANDO
Geneviève SANAC
Eric TRAPPENIERS
Christine VANDER BORGHT
Dr Sylvie WIEVIORKA

CPAM
Amphithéâtre Alaric
Plus d'informations sur notre site internet
www.institut-famille.com

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES MALTRAITANTES
NÉCESSITÉS, OBLIGATIONS, LIMITES

CPAM de Toulouse – Amphithéâtre Alaric
12, Place Saint-Etienne – 31000 TOULOUSE

Lundi 14 et Mardi 15 NOVEMBRE 2016

Orateurs invités :
Edwige DUCREUX
Dr Solana ORLANDO
Geneviève SANAC
Eric TRAPPENIERS
Christine VANDER BORGHT
Dr Sylvie WIEVIORKA

Les nouvelles modalités d'exercice dans le cadre du placement d'enfants ou d'adolescents constituent pour les professionnels du champ médico-psycho-social un véritable défi.
Le maintien à domicile, la prise en compte de la famille et de l'entourage s'imposent à eux alors que, par leur formation et leur culture, ils étaient plutôt enclins à ne considérer que les difficultés du sujet à protéger ou à soigner et à ignorer son fonctionnement intrafamilial.

Confrontés à des logiques familiales déroutantes voire inquiétantes, ils se trouvent souvent désarmés et en prise à un dilemme auquel ils sont mal préparés, entre ce qu'ils perçoivent de l'intérêt des jeunes à protéger et les contraintes légales, administratives et économiques qui conduisent le plus souvent à limiter les placements et à privilégier le maintien à domicile.

Ce congrès-formation offre aux participants l'occasion de croiser réflexions théoriques, apports techniques et expériences partagées avec des spécialistes reconnus issus de champs multi-disciplinaires.

Des capacités adaptatives du bébé placé à l'émergence de la résilience chez les enfants victimes de traumatisme, en passant par un modèle de thérapie familiale expérientielle ou une réflexion autour de la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, les thèmes abordés permettront aux participants d'enrichir leur compréhension des enjeux et d'améliorer leur pratique quotidienne en direction des jeunes victimes de maltraitance.

Institut d'Études de la Famille **Toulouse**

Plus d'informations sur notre site Internet
www.institut-famille.com

PROGRAMME

Lundi 14 NOVEMBRE 2016

8h15 - 9h00 | *Accueil des participants*

9h00 - 9h10 | Présentation des travaux
par Eric Trappeniers et Dr Sylvie Wieviorka

9h10 - 10h30 | **Edwige DUCREUX**
"Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (CIUSSS de l'Estrie – CHU de Sherbrooke) - Canada"
Les capacités adaptatives de bébés placés pour maltraitance ou adoption : analyse éthologique de l'influence des contextes de placement sur le développement de l'enfant.
Le placement des enfants a toujours constitué un défi en matière de politique sociale. La recherche d'Edwige Ducreux s'est intéressée aux modalités d'adaptation de nourrissons (0 – 3 mois) placés en institution (France), en famille d'accueil (Québec) et en accueil mère-enfant (Québec) pour des raisons de maltraitance ou d'adoption. Cette recherche éthologique nous permettra de comprendre l'origine des réactions mises en place par le bébé et de dresser un bilan des forces et des limites du placement.
Edwige Ducreux nous proposera des pistes de réflexions sur les pratiques éducatives à favoriser en privilégiant l'impact de l'environnement sur le développement des bébés.

10h30 - 10h45 | *Pause*

10h45 - 12h15 | **Table ronde suivie d'un débat avec les orateurs et les participants.**
Présidente de séance :
Geneviève SANAC (juriste et formatrice).
Orateurs : Edwige DUCREUX ; Dr Solana ORLANDO ; Geneviève SANAC ; Eric TRAPPENIERS ; Christine VANDER BORGHT ; Dr Sylvie WIEVIORKA

12h15 - 14h00 | *Pause*

14h00 - 15h00 | **Christine VANDER BORGHT**
Accompagner les situations de vulnérabilité et de danger
Nous présenterons la démarche et les résultats d'une recherche destinée aux agents de l'aide et de la protection de la jeunesse en Belgique francophone. L'ensemble du matériel proposé est formalisé de manière à donner des repères dans un questionnement progressif et concret afin de mettre en place les interventions ajustées aux besoins de l'enfant et de sa famille.
Nous questionnerons la cohérence de deux boucles systémiques : celle qui concerne directement l'enfant et ses proches, d'une part, et celle qui relie les intervenants impliqués dans des interventions simultanées et/ou successives, d'autre part.

15h00 - 15h15 | *Pause*

15h15 - 16h30 | **Dr Sylvie WIEVIORKA**
L'intérêt supérieur de l'enfant : facile à dire, difficile à définir
Quand nous sommes confrontés à des enfants souffrant de maltraitance ou de négligence grave, nous nous devons, légalement et éthiquement, d'agir en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant. Cette notion confronte les professionnels à la difficulté de savoir ce qui est le meilleur (ou le moins mauvais) pour l'enfant à protéger : le laisser dans sa famille, l'en séparer, pendant combien de temps, pour quoi faire ? Comment préserver une « bonne » image de parents que la société juge incapables et incompétents à s'occuper de leurs enfants ? Toutes ces questions, qui constituent autant de dilemmes éthiques, seront abordées et discutées dans leurs implications théoriques et pratiques.

16h30 - 17h00 | **Table ronde suivie d'un débat avec les orateurs et les participants.**
Présidente de séance :
Geneviève SANAC (juriste et formatrice).
Orateurs : Edwige DUCREUX ; Dr Solana ORLANDO ; Geneviève SANAC ; Eric TRAPPENIERS ; Christine VANDER BORGHT ; Dr Sylvie WIEVIORKA

MARDI 15 NOVEMBRE 2016

8h15 - 9h00 | *Accueil des participants*

9h00 - 10h30 | **Eric TRAPPENIERS**
Discutant : Dr Sylvie WIEVIORKA
L'approche systémique expérientielle : nouvelles perspectives pour aider l'enfant en situation de vulnérabilité dans sa famille. Théorie et pratique.
Eric Trappeniers a créé une approche originale : l'approche systémique expérientielle. Cette approche est systémique car elle s'interroge sur la fonction d'un symptôme ou d'un comportement répétitif dans le contexte d'un système humain spécifique. Par ailleurs, elle est expérientielle dans la mesure où elle insiste sur l'expérience vécue par les participants pendant la séance thérapeutique. Cette approche se révèle particulièrement appropriée dans des situations ou l'enfant et/ou l'adolescent développe des symptômes manifestes (agressivité contre autrui ou contre lui-même) alors que le(s) parent(s) est (sont) en situation de déni. La production de symptôme de l'enfant, est un comportement adaptatif à un contexte qui peut être compris comme un commentaire implicite sur la nature intenable des règles de la relation parents/enfant.
Éric Trappeniers décrira pas à pas comment l'intervenant peut s'utiliser pour garantir la sécurité de l'enfant dans sa famille, tout en l'aidant à se libérer de loyautés aliénantes.

10h30 - 10h45 | *Pause*

10h45 - 12h15 | **Table ronde suivie d'un débat avec les orateurs et les participants.**
Présidente de séance : Geneviève SANAC (juriste et formatrice).
Orateurs : Edwige DUCREUX ; Dr Solana ORLANDO ; Geneviève SANAC ; Eric TRAPPENIERS ; Christine VANDER BORGHT ; Dr Sylvie WIEVIORKA

12h15 - 14h00 | *Repas libre*

14h00 - 15h30 | **Dr Solana ORLANDO**
Maltraitance et construction de la résilience : surmonter les traumatismes de l'enfance.
Le docteur Solana Orlando spécialisée dans le traitement des agressions sexuelles et des abus émotionnels, développera pas à pas des méthodes de traitement intégrées (prise en charge individuelle associée à la famille et à l'entourage) qui permettent de libérer l'usager de l'auto-accusation afin de lui permettre de se (re)construire. Une place prépondérante sera réservée à ce que les neurosciences peuvent nous inspirer pour le traitement des situations de maltraitance.

15h30 - 15h45 | *Pause*

15h45 - 16h30 | **Table ronde suivie d'un débat avec les orateurs et les participants.**
Présidente de séance : Geneviève SANAC (juriste et formatrice).
Orateurs : Edwige DUCREUX ; Dr Solana ORLANDO ; Geneviève SANAC ; Eric TRAPPENIERS ; Christine VANDER BORGHT ; Dr Sylvie WIEVIORKA

16h30 - 17h00 | *Conclusion des travaux*